



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Cabinet du Vice-Président

DECLARATION

**DE SEM. DANIEL KABLAN DUNCAN,
VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

**A L'OCCASION DE LA 73^{ème} SESSION
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
DES NATIONS UNIES**

A vérifier au prononcé

27 septembre 2018

- **Excellence Madame Maria Fernanda Espinosa Gracès, Présidente de la 73^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies,**
- **Excellences Mesdames & Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,**
- **Excellence Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies,**
- **Honorables délégués,**
- **Excellences, Mesdames & Messieurs,**
- **Madame la Présidente,**

Je voudrais vous féliciter pour votre brillante élection à la tête de notre Assemblée et vous souhaiter, au nom du Président de la République de Côte d'Ivoire, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, plein succès dans la mise en œuvre des priorités de votre mandat. Nos félicitations vont également à l'endroit de votre prédécesseur, **Monsieur Miroslav Lajcak**, pour la qualité du travail accompli pendant son mandat.

Permettez-moi de rendre un hommage tout particulier à notre **Secrétaire Général, Monsieur Antonio GUTERRES** pour ses efforts inlassables et sa forte détermination à consolider le rôle important des Nations Unies.

Madame la Présidente,

Notre session s'ouvre dans un contexte international marqué par de nombreux défis et incertitudes qui érodent progressivement notre capacité à répondre collectivement et de façon plus adéquate aux menaces à la **paix et à la sécurité internationales**. **A cela, s'ajoutent les défis concernant les crises humanitaires et sanitaires, l'extrême pauvreté, les atteintes contre les droits de l'homme et la démocratie**. Notre Organisation commune et le monde actuel semblent perdre leur vocation à protéger les plus vulnérables, à promouvoir une gouvernance mondiale plus juste et plus inclusive, et à fonder entre les nations, **une véritable communauté de destin**.

Ce constat justifie et rend indispensable l'existence de l'Organisation des Nations Unies, et rappelle que les mutations de la scène internationale, ainsi que les relèves successibles des acteurs internationaux ne doivent pas se faire à son détriment. Il y a donc urgence à **accélérer la modernisation de notre Organisation et à consolider les fondements de la Charte des Nations Unies**. C'est à cette importante action que nous invite fort justement le thème du débat général de cette Session de notre Assemblée, à savoir : « **Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables** ».

En effet, en raison de ce qu'il n'est enregistré que de faibles progrès dans la lutte contre la faim dans le monde et l'extrême pauvreté, la multiplication des crises et des drames humains, le flux de déplacés et de réfugiés continuent d'être une source importante de préoccupation pour la Communauté internationale. **Ce thème apparaît donc pertinent et constitue un appel à réinventer l'action des Nations Unies** et les modes de collaboration entre les Etats membres.

Madame la Présidente,

Les défis et incertitudes auxquels notre monde est confronté aujourd'hui doivent amener les Etats membres à avoir **la même perception du rôle central et de l'utilité des Nations Unies dans la formulation de notre réaction collective**. Ils doivent donc résolument se réapproprier l'Organisation universelle afin qu'elle demeure **une organisation pour tous**, conformément à l'idéal des pères fondateurs. Pour cela, l'une des priorités consiste à **redonner aux Nations Unies toute son autorité morale**, afin qu'elle puisse agir et faire respecter ses résolutions avec le soutien des Etats membres, dans tous les vastes champs de l'action collective, au service des peuples.

Les Nations Unies sont à la croisée des chemins, elles doivent satisfaire différentes attentes qui conditionnent son avenir et son efficacité. Dans cette perspective, la Côte d'Ivoire, comme l'a maintes fois exprimé le **Président Alassane OUATTARA**, estime qu'il est désormais temps **de réformer le Conseil de Sécurité afin qu'il soit plus représentatif du monde actuel et plus efficace**. Seul un Conseil réellement uni peut permettre à notre organisation de régler efficacement **les grandes questions sécuritaires, telles que la lutte contre la prolifération nucléaire, le terrorisme, les crimes de masse et des crimes contre l'humanité**. Dans le même temps, nous devons convenir que **la lutte contre le réchauffement climatique ne**

sera réussie que si nous acceptons pleinement que ce réchauffement constitue une menace à la paix mondiale et à la sécurité internationale.

Madame la Présidente,

La solidarité que nous appelons de tous nos vœux dans le règlement des conflits ne doit ni être sélective, ni se limiter à de simples déclarations d'intentions. Nous devons pour cela trouver en toute circonstance, **un consensus moral et politique minimum**, qui permettrait à notre Organisation de ne pas rester insensible à la vue quotidienne sur nos écrans de télévision de visages marqués par les effets dévastateurs notamment des conflits, des guerres et des maladies endémiques.

Ce consensus doit également lui permettre de jouer un rôle important dans la promotion de **la prévention des conflits et le renforcement des institutions démocratiques**, seuls moyens de lutte contre les rivalités de voisinage, les tensions politiques, ethniques, religieuses et les conflits de frontière.

La responsabilité des Nations Unies pour **un nouvel engagement** en faveur de l'action devrait continuer à s'élargir au principe de « **la responsabilité de protéger** » qui est devenue une norme de droit international public adoptée par tous les Etats membres lors du Sommet mondial de 2005.

Je voudrais ainsi saisir cette occasion pour rendre un **hommage très mérité à notre ancien Secrétaire Général, KOFI Annan, disparu le 18 août 2018, pour son implication à la réussite de ce Sommet.**

Ma délégation salue la mémoire de ce digne fils de l'Afrique qui a été l'une des figures les plus marquantes de l'histoire des Nations Unies. Sa grande et riche expérience éprouvée des questions internationales a contribué, à travers ses nombreuses initiatives et actions, au renforcement de la paix et de la sécurité internationales.

Madame la Présidente,

Il convient de se rendre à l'évidence qu'aucun système de sécurité collective ne sera viable si l'on ne cherche pas à **éradiquer les principales causes** des troubles socio-politiques qui ont lieu dans nombre d'Etats, notamment **l'extrême pauvreté.**

S'il ne fait aucun doute que l'organisation universelle se penche de plus en plus sur les questions économiques, il est plus que nécessaire que son action soit aussi renforcée dans le domaine social qui est essentiel. **L'homme devra se trouver davantage au cœur de nos préoccupations** comme ce fut le cas des grandes questions qui ont fait l'objet des conférences organisées sur les thèmes majeurs tels que la protection de l'enfance, la protection de la femme, la population et le développement, les droits de l'homme. Malheureusement, ces rencontres n'ont eu cependant que peu de résultats concrets.

C'est pourquoi, la Côte d'Ivoire invite la Communauté internationale à appliquer les résolutions pertinentes adoptées au cours de ce « cycle » de conférences thématiques qui consacrent **le refus d'une paupérisation généralisée** et devant permettre de **lutter contre l'analphabétisme, les maladies endémiques, la famine, la malnutrition et toute autre disparité.**

Sinon, il est à craindre que **certains Etats** confrontés à d'énormes disparités **ne deviennent de terreaux fertiles ou de sanctuaires pour des groupes terroristes, des places pour blanchiment d'argent, des centres privilégiés de transit international illicite et du trafic de la drogue.**

Madame la Présidente,

La dimension humaine choisie par le Gouvernement ivoirien dans l'élaboration de sa politique de développement a consisté à prendre les mesures garantissant une meilleure redistribution des fruits de la forte croissance économique et une lutte plus efficace contre la pauvreté. En effet, les investissements importants consacrés aux infrastructures et aux secteurs sociaux ont permis l'amélioration de l'accès à l'éducation, à l'eau, à l'électricité, aux soins de santé, entraînant une baisse sensible du taux de pauvreté.

Pour amplifier et accéléré cette dynamique, la Côte d'Ivoire s'est donnée les moyens à travers le deuxième **Plan National de Développement (PND) 2016-2020** de mobiliser les ressources nécessaires à **hauteur de 60 milliards USD.**

La Côte d'Ivoire a également adopté d'importantes mesures sécuritaires dans le cadre de la lutte contre les menaces globales, communes à l'ensemble des pays de la région.

Madame la Présidente,

Le défi que constituent les flux migratoires non régulés nous interpelle tous et nous appelle à une gestion concertée de cette importante problématique qui touche majoritairement les jeunes en provenance d'Afrique.

La position de la Côte d'Ivoire sur ce sujet, partagée par la plupart de nos pays a toujours été que ce problème soit traité principalement sous l'angle du développement. En effet, **seules les opportunités de travail et d'épanouissement offertes à nos jeunes pour se forger un avenir sur leur sol natal**, peuvent permettre de régler ce problème de **manière durable**. Cette position du Gouvernement ivoirien est confortée par le fait que **26%** de la population vivant en Côte d'Ivoire est étrangère. La Côte d'Ivoire reçoit donc une part importante des flux migratoires régionaux.

Il est indéniable que la gestion de la crise migratoire nécessite un engagement aussi bien **des pays de départ, des pays de transit que des pays d'accueil**.

C'est à cette seule condition que nous pourrions parvenir à lutter efficacement contre le trafic d'êtres humains et trouver des solutions adéquates à la migration irrégulière comme préconisé par le Sommet **Union Africaine-Union Européenne tenu à Abidjan en 2017**.

C'est par la mise en œuvre accélérée des grandes réformes prévues dans le cadre de l'Agenda 2063 que l'Afrique pourra devenir la « nouvelle frontière du développement ».

Madame la Présidente,

Pour terminer et dans la recherche de solutions aux défis auxquels nous sommes confrontés, notre intelligence collective nous recommande de coopérer dans une organisation plus solidaire, plus démocratique et plus efficace.

Je vous remercie de votre aimable attention.